
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population d'environ 11 000 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

DEUX JOURNALIERS-OPÉRATEURS II AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POSTES PERMANENTS

Sommaire du poste

Sous la responsabilité des contremaîtres des travaux publics, la personne retenue sera principalement affectée à la conduite de divers équipements nécessaires à l'entretien des réseaux routiers et des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la Ville de Saint-Raymond.

Principales responsabilités

- Opérer les équipements nécessaires à la réalisation des tâches relatives à l'entretien des chemins publics (niveleuse, camion 10 roues, rétrocaveuse, déneigeuse à trottoir, pelle mécanique, etc.)
- Voir à l'entretien de la machinerie, des bâtiments, de l'équipement et de la signalisation et réaliser des travaux routiers en respectant les normes imposées par la Ville
- Collaborer à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts
- Participer à toute autre tâche journalière et saisonnière

Exigences

- Être disponible sur un horaire de 40 heures par semaine; en période hivernale, de 80 heures réparties sur deux semaines
- Être disponible le jour, le soir, la fin de semaine et les jours fériés en période hivernale
- Assurer une garde sur rotation les fins de semaine
- Détenir un secondaire V ou une attestation d'études secondaires
- Posséder une expérience d'un an comme opérateur (niveleuse, rétrocaveuse)
- Posséder un permis de conduire de classe 3

Compétences

- Capacité à s'adapter rapidement à diverses situations urgentes
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler avec le public et à répondre adéquatement aux citoyens
- Capacité à s'organiser
- Capacité à solutionner des bris mineurs d'équipements divers
- Capacité à manœuvrer différents types de machines de la Ville
- Capacité à exécuter des tâches de maintenance

Atouts

- Avoir des connaissances du territoire de Saint-Raymond
- Détenir une expérience dans le domaine municipal
- Être en bonne condition physique

Traitement salarial

La rémunération est déterminée selon la classe 5 de la convention collective, la formation et l'expérience du candidat. En 2022, elle se situe entre 21,44 \$ et 29,62 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae au plus tard le 28 janvier 2022 à monsieur François Dumont, directeur général, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à info@villesaintraymond.com.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

*Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte.
La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.*